



COMMUNE DE CHAVORNAY

AVIS D'ENQUETE

En application de l'art. 13 de la Loi sur les routes du 10 décembre 1991, la Municipalité de Chavornay soumet à l'enquête publique de 30 jours le projet suivant :

**« Grand'Rue » et « Rue de la Riaz »
Décadastration d'une partie de la parcelle 451, à grouper au
domaine public communal DP 164
et cadastration d'une partie du domaine public communal DP 166,
à transférer à la parcelle 451**

Le dossier est déposé du **5 septembre au 4 octobre 2026** et peut être consulté au greffe municipal pendant le délai d'enquête, aux heures d'ouverture du bureau.

Les observations ou oppositions motivées avec nom, adresse, date et signature doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées, sous pli recommandé, à la Municipalité de Chavornay, durant le délai d'enquête. Il ne sera pas tenu compte des observations ou oppositions déposées après l'expiration du délai d'enquête.

La Municipalité